



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes

Intitulé du poste : Régisseur/régisseuse technique
d'exposition (H/F)

Catégorie statutaire / Corps :
TA/B
Contrat d'établissement

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **CULTURE**

Emploi(s) Type : **CUL11C**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Ecole nationale supérieure des Beaux-arts de Paris
14 rue Bonaparte
75006 Paris

Contexte :

L'École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de la culture (DGCA), à la fois lieu d'enseignement supérieur et d'expérimentation artistiques, lieu d'expositions, « musée de France » conservant des collections historiques et contemporaines et maison d'édition.

Le département des œuvres conçoit et met en œuvre une politique de conservation, de valorisation et de diffusion des collections sur les sites de l'école ainsi qu'en dehors des murs. Il conduit la réalisation des expositions, tant patrimoniales que contemporaines, et coordonne les activités culturelles de l'établissement. Il assure, en lien avec le département des études, la coordination de la filière professionnalisante « Artistes, métiers de l'exposition ».

Missions et activités principales :

Au sein du service des expositions, le/la régisseur/régisseuse d'exposition assure la coordination technique et le suivi de la mise en place des expositions in situ et hors les murs depuis leur phase préparatoire jusqu'au démontage. Il/elle est le/la référent(e) technique pour tous les projets d'expositions et événements artistiques portés par le département.

Il/elle a également la charge de la maintenance des lieux d'exposition et en particulier du Palais des beaux-arts, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le service des expositions organise des expositions notamment au Palais des beaux-arts, espace de plus de 1000m² situé Quai Malaquais, au cabinet des dessins Jean Bonna du Palais des études, à la Chapelle de l'école et ponctuellement dans divers espaces sur le site des Beaux-Arts ou hors-les-murs. Le/la régisseur/régisseuse est amené(e) à collaborer avec d'autres services des Beaux-Arts de Paris.

Production des expositions – en collaboration étroite avec la responsable des expositions et les chargées de production :

- assurer la régie technique des expositions : déterminer leur faisabilité technique, définir les besoins et faire les demandes de devis, piloter la réalisation des constructions et l'aménagement des espaces, organiser et superviser l'accrochage et le décrochage des œuvres ; il/elle est amené(e) à concevoir et réaliser des éléments de scénographie ;
- planifier les différentes étapes de la production technique ;
- participer à la rédaction des cahiers des charges techniques pour les marchés de travaux des expositions ;
- suivre et superviser, avec les chargées de production, les entreprises chargées de la réalisation des scénographies ;
- encadrer une équipe de monteurs composée d'étudiants ou anciens étudiants de l'école, et de jeunes professionnels ; procéder aux recrutements et aux formations nécessaires le cas échéant ;
- superviser le chantier de construction et contrôler toutes les étapes du projet jusqu'à sa finalisation dans le respect de la réglementation sécurité relative aux personnes, aux biens et aux espaces ;
- assurer l'exploitation de l'exposition et la maintenance des éléments techniques (matériel audio-vidéo et informatique), ainsi que la maintenance des œuvres quand elles le nécessitent ;
- manipuler et mettre en œuvre la protection des œuvres d'art de valeur (patrimoniales ou contemporaines) dans le respect des règles de conservation et de sécurité.

Régie des espaces :

- assurer la maintenance des lieux et des équipements et coordonner les prestations externes ;
- participer à la programmation et à la réalisation des travaux dans les espaces en lien avec les équipes du service intérieur et du service travaux de l'établissement ;

- suivre les opérations techniques effectuées tant en interne qu'en sous-traitance ;
- participer au suivi financier des opérations techniques, procéder aux demandes de devis ;
- coordonner la validation des bureaux d'étude technique et bureaux de contrôle à l'ouverture des manifestations ;
- détecter les anomalies et alerter sur les risques d'accident ; appliquer et contrôler les règles et dispositifs de conservation préventive, d'hygiène et de sécurité ;
- définir les besoins en matériels ou équipements, procéder aux demandes de devis ;
- gérer les stocks de matériel et d'outillage ;
- établir et mettre à jour l'inventaire des documents techniques (plans détaillés, notices techniques, schémas, aménagements).

Participation à la filière « Artistes et métiers de l'exposition » :

La filière « Artistes et métiers de l'exposition » a vocation à professionnaliser les étudiants par la délivrance d'un diplôme d'établissement et à accueillir des résidents, et repose sur la transmission de savoirs et savoir-faire des agents du département et d'intervenants extérieurs. Le/la régisseur/régisseuse des expositions est donc un(e) interlocuteur/interlocutrice essentiel(le) de la filière et sera amené(e) à travailler quotidiennement avec les étudiants et résidents. À ce titre, il/elle est amené(e) à effectuer de courts temps d'intervention-formation et à accompagner étroitement la réalisation pratique du projet de fin d'année conçu par les étudiants et les résidents.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Savoirs :

Niveau maîtrise à expert :

- connaissance des règles de l'art dans le domaine
- connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- conservation des œuvres patrimoniales et contemporaines

Niveau initié à pratique :

- connaissance des règles et procédures administratives en établissement public

Savoir-faire

Niveau maîtrise à expert :

- capacité de planification et d'organisation
- connaissance des techniques de construction et des matériaux
- manipulation des œuvres d'arts
- capacité d'analyse
- maîtrise d'un logiciel de 3D (Sketchup, ...)
- maîtrise des logiciels bureautiques

Niveau initié à pratique :

- pratique de l'anglais appréciée
- capacités rédactionnelles

Savoir-être (compétences comportementales)

- autonomie et sens des responsabilités
- capacité d'adaptation
- goût pour la transmission et la pédagogie
- grande polyvalence et rigueur
- habileté relationnelle, diplomatie et gestion d'équipe

Environnement professionnel :

Liaisons hiérarchiques :

Responsable du service des expositions

Liaisons fonctionnelles :

Au sein du département des oeuvres :

Directrice du département et son adjointe. Au sein du service des expositions : chargées de production des expositions, gestionnaire, chargée de surveillance, coordinateur délégué filière. Service des collections et service de la médiation.

Au sein de l'établissement :

Service intérieur, Service travaux, Service de la vie scolaire, Service de la communication

Extérieur : institutions culturelles, prestataires (transport, scénographie...)

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

L'ENSBA fonctionne selon le calendrier des établissements d'enseignement supérieur, avec 8 semaines de congés fixes : 1 semaine durant les vacances scolaires de printemps, 5 semaines entre la fin juillet et le mois d'août, 2 semaines en fin d'année. Les agents disposent par ailleurs de 2 jours de congés annuels et de 12 jours RTT mobiles.

Travail possible le week-end en période de montage et de démontage, avec récupération.

Si le candidat ne possède pas déjà ces qualifications, formations obligatoires prises en charge par l'établissement : habilitation électrique, travaux en hauteur (y compris formation de formateur).

Profil du candidat recherché :

- expérience significative similaire en régie technique des expositions dans un bâtiment culturel ;
- formation technique requise ;
- connaissances techniques souhaitées dans les domaines des images, des vidéos et du son ;
- pas de contre-indication aux travaux en hauteur, au port de charges ou à la manipulation d'outillages (découpe notamment).

Qui contacter ?

Tout renseignement complémentaire sur ce poste peut être obtenu auprès de

Mélanie Bouteloup, responsable du service des expositions : melanie.bouteloup@beauxartsparis.fr

Nathalie Sarvac, adjointe à la directrice du département des œuvres : nathalie.sarvac@beauxartsparis.fr

Envoi des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à Madame la directrice de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 14 rue Bonaparte 75272 PARIS CEDEX 06 et par mail à melanie.bouteloup@beauxartsparis.fr, nathalie.sarvac@beauxartsparis.fr et recrutement@beauxartsparis.fr

- Pour les titulaires uniquement : une copie de votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV), visé par votre hiérarchie, par courrier à la sous-direction des métiers et des carrières 182 rue Saint Honoré, 75033 Paris cedex 1). Dans toute correspondance à la sous-direction des métiers et des carrières la mention de son corps (adjoint administratif, technicien des services culturels, ...) ou de son recrutement en qualité de contractuel, **est obligatoire.**

Date de mise à jour de la fiche de poste : 21/04/2022

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement